



Communiqué de presse

Paris, le 1^{er} juillet 2026

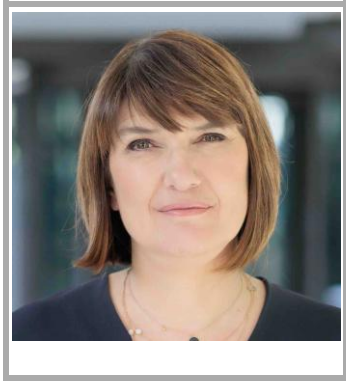
Résultats 2025 : Ecomaison, un éco-organisme résilient qui poursuit la structuration des filières circulaires de demain

Acteur majeur des filières “Responsabilité Élargie des Producteurs (REP)”, l'éco-organisme [Ecomaison](#) dresse le bilan positif de son exercice 2025. Dans un contexte économique et politique complexe, l'éco-organisme multi-filières démontre sa résilience avec des volumes de collecte et un taux de valorisation en hausse. Au-delà de ses obligations réglementaires, Ecomaison réaffirme sa mission de promoteur d'une économie circulaire performante en soutenant activement le réemploi solidaire d'une part, et l'incorporation de matières recyclées au plus près des besoins des fabricants d'autre part.

Une dynamique de collecte et de valorisation

L'exercice 2025 s'est déroulé dans un environnement économique perturbé, marqué par l'inflation et de nombreux challenges pour les éco-organismes (moratoire filière bâtiment, lancement filière emballages pro, gouvernance des

REP...). Ecomaison affiche néanmoins une résilience opérationnelle avec **près de 2 millions (1,97 Mt) de tonnes d'objets et matériaux pris en charge**. Cette performance se maintient à un haut niveau d'exigence avec un **taux de valorisation de 98 %**, comprenant le réemploi (5 %), le recyclage matières (46 %) et la valorisation énergétique (47 %).



« Derrière les près de 2 millions de tonnes collectées en 2025, il y a un objectif simple : transformer les déchets en ressources. Ecomaison investit depuis plusieurs années dans le développement de filières de recyclage françaises capables de fournir à ses adhérents des matières recyclées de qualité. Cette capacité à faire le lien entre collecte, recyclage et réincorporation dans de nouveaux produits constitue la singularité d'Ecomaison. » Dominique Mignon, présidente d'Ecomaison.

Réemploi : structurer les capacités et développer de nouveaux leviers

Le réemploi demeure **l'un des piliers stratégiques** d'Ecomaison. En 2025, l'éco-organisme a renforcé son engagement en faveur de l'Économie Sociale et Solidaire, contribuant au **financement de 155 projets et à l'activité de 740 structures partenaires** sur l'ensemble du territoire. Un soutien essentiel pour développer les capacités de réemploi, favoriser l'insertion et donner une seconde vie à toujours plus d'objets et de matériaux.

L'année 2025 a également été marquée par la montée en puissance des dispositifs de réfaction, qui favorisent la réutilisation des produits collectés et renforcent les passerelles entre distributeurs, fabricants et acteurs du réemploi.

Un accompagnement des adhérents renforcé

L'année 2025 marque une étape importante dans la relation qu'entretient Ecomaison avec ses **14 244 entreprises adhérentes** (représentant 18 225 contrats, un chiffre en hausse de 16 %). Sur l'année, ces entreprises ont mis sur le marché français **5,02 Mt de produits**, générant **464,5 M€ d'éco-participation pour financer les coûts opérationnels** (logistique, réemploi, traitement), les soutiens financiers aux partenaires de la collecte, les budgets liés à l'innovation et la sensibilisation.

Cet engagement aux côtés des adhérents se traduit également par la **défense intransigeante d'une équité concurrentielle**. L'éco-organisme a mené des actions contre les « *free riders* » (acteurs clandestins qui ne paient pas l'éco-participation). Cette surveillance accrue a permis de régulariser des entreprises non conformes, générant un rattrapage de 10 M€ et garantissant ainsi une **concurrence loyale pour les industriels et distributeurs qui respectent la réglementation**, en finançant la fin de vie des produits qu'ils mettent sur le marché.

Par ailleurs, pour représenter fidèlement ces metteurs sur le marché et piloter efficacement ses quatre agréments (Ameublement, Bâtiment, Bricolage et Jardin, Jeux et Jouets), Ecomaison a fait évoluer sa gouvernance pour **mieux équilibrer le poids de chaque filière dans les prises de décision**, grâce notamment un conseil d'administration resserré (15 administrateurs vs 20) et des comités sectoriels renforcés décisionnaires dans leurs domaines.

Construire les filières de demain et structurer le « recyclé Made in France »

Si la mise en conformité réglementaire reste le socle de son action, Ecomaison souhaite accompagner ses adhérents pour aller plus loin et pour répondre à leur volonté de co-construire les marchés de demain. L'ambition de l'éco-organisme est d'avoir un impact industriel durable en proposant toujours plus de solutions

concrètes pour l'incorporation de matières recyclées, et ainsi permettre à ses adhérents de passer à l'action.

Cet engagement prend forme à travers le développement d'outils, comme la nouvelle plateforme de présentation des matières recyclées Ecomaison. Il se concrétise aussi sur le terrain par la validation de nouveaux procédés industriels comme pour les panneaux de bois MDF et l'ouverture de nouvelles infrastructures, à l'image du 8^{ème} centre de recyclage de matelas à La Cavalerie (Aveyron). Autant d'actions qui contribuent directement à la **structuration d'un « recyclé made in France »** performant et souverain.

Ecomaison est l'éco-organisme agréé par l'Etat pour gérer le tri, la collecte, le réemploi et le recyclage des objets et matériaux de la maison : mobilier, literie, textiles de décoration, produits et matériaux de construction du bâtiment, articles de bricolage et de jardin, jouets. En 2025, Ecomaison a collecté 1,97 million de tonnes d'objets et matériaux de la maison et du bâtiment, recyclées à 98% (réemploi, recyclage, valorisation énergétique). Avant sa création, 55% des meubles étaient enfouis. Les progrès et les innovations d'Ecomaison font de l'éco-organisme un acteur de référence dans l'Économie Circulaire.

Plus d'informations sur : ecomaison.com